



SENS PUR EVO

FICHE TECHNIQUE



DÉFINITION / DESTINATION

Peinture acrylique d' aspect mat profond, renforcée en principes actifs capteurs des formaldéhydes de l'air ambiant, pour la décoration intérieure (murs et plafonds) des pièces à vivre et lieux sensibles (chambres d'enfants, crèches, bureaux, magasins, restaurants et cabinets médicaux, etc.).

PROPRIÉTÉS

- Mat profond.
- Sans reprises / Long temps d'ouverture.
- Très belle finition soignée.
- Très haut pouvoir opacifiant.
- Lessivable Classe 1 / Résistance au lustrage (¹).
- Capte et élimine les formaldéhydes présents dans l'air Ambiant.
- Emissions COV minimisées.

CARACTÉRISTIQUES

Emission COV	Classement européen selon directive 2004/42/CE . Valeur limite UE pour ce produit (catégorie cat. A/a) : 30 g/L. Ce produit contient moins de 1 g/L de COV.
Classification AFNOR	NF T 36-005 - famille I - classe 7b2
Composant liant / type de résines	Acrylique
Densité à 20°C ≈ (g/cm3)	1,49 (± 0,03)
Extrait sec en poids (%)	63 (± 2%)
Finition / Aspect	Mat profond
Brillant Spéculaire (Bs)	2,1% (sous 60°) - 1,8% (sous 85°)
Rendement moyen	8 à 10 m ² /l/couche sur support lisse et légèrement absorbant. Rendement moins élevé sur supports rugueux.
Séchage (sec hors poussière)	± 2 h
Séchage en surface	± 2 h
Séchage Recouvrable	4 h
Séchage complet (mise en service)	Séchage complet après 3 jours.
Opacité (DIN 53778)	Classe 1 pour 6 m ² /L
Résistance à l'abrasion humide (NF EN13300)	Classe 1 (¹) Le produit obtient toutes ses propriétés / caractéristiques après un temps de séchage de 28 jours.
Couleur	Blanc
Conditionnement	10L

* Les valeurs sont données pour le produit blanc, varient en fonction du relief, de l'absorption du support et de la dilution du produit. Les temps de séchage sont déterminés sous une température de 23°C et 50% d'humidité relative.

MISE EN ŒUVRE

Elle devra se faire conformément au DTU 59-1.

Bien homogénéiser le produit avant son application.

Subjectiles : tous les supports minéraux, les enduits de plâtre, le béton/fibrociment, le papier ingrain, le papier peint ainsi que les papiers peints en vinyl structuré, les plaques de plâtre en épiderme cartonné.

Recouvre également le PVC, les supports en bois et en fer préalablement recouverts d'un primaire.

Les travaux préparatoires seront à adapter selon l'état et la nature des supports.

Elimination des parties et/ou anciennes peintures non adhérentes par grattage / ponçage / dépolissage, enduisage, dépoussiérage soigné.

Dégraissage / lessivage, rinçage, séchage (sur anciennes peintures adhérentes).

Les supports devront être préparés conformément aux règles de l'art, et par conséquent rendus propres, sains, secs et cohésifs.

Les supports sains, solides et légèrement absorbants ne nécessitent pas de sous couche au préalable.

Finition parfaite en une couche de rénovation.

Les supports poreux, sableux, légèrement crayeux et très absorbants ou à absorption irrégulière doivent être préalablement imprimés avec une impression-fixatrice (Eurofix aqua).

Conditions climatiques	Température ambiante de mise en œuvre : $8^{\circ}\text{C} \leq T^{\circ}\text{C} \leq 35^{\circ}\text{C}$ Hygrométrie ambiante de mise en œuvre : $\leq 65\% \text{ H.R.}$
Dilution	1ère couche : suivant la porosité du fond, diluée à 10 % d'eau max. 2ème couche : si possible non diluée ou diluée à 5 % d'eau max.
Nombre de couches	2 couches
Matériel d'application	Brosse. Rouleau. Airless : adapter la consistance pour la projection. Angle d'application 50°, buses 0,018 – 0,026 ", pression 150-180 bar. Projection haute pression : Buse 2 mm, pression 3 bar.
Nettoyage des outils	A l'eau immédiatement après usage.
Conservation	12 mois dans l'emballage d'origine fermé et à l'abri de l'humidité, des intempéries, du gel et des fortes chaleurs.

Recommandations et précautions d'emploi	<p>Lire l'étiquette avant utilisation. Respecter les précautions d'emploi : fiche de données de sécurité disponible chez le distributeur ou sur le site www.espacedoc.com.</p>
Environnement & Protection	<p>Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.</p>
Traitements des déchets	<p> Éliminer le contenu/récipient comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contacter les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur (CED : 08 01 12).</p>